

ASSEMBLÉE NATIONALE TOGOLAISE

CONSTITUTION DE LA IV^E REPUBLIQUE
VI^E LÉGISLATURE

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2021

SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE

MARDI 2 MARS 2021

PRÉSIDENCE

S.E. MME YAWA DJIGBODI TSEGAN
PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

- ❖ **Excellence Madame le Premier ministre, Cheffe du gouvernement ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la République ;**
- ❖ **Monsieur le Premier ministre Komlan MALLY ;**
- ❖ **Monsieur le Premier ministre Kokou KOFFIGOH ;**
- ❖ **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale Dama DRAMANI ;**
- ❖ **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale Abass BONFOH ;**
- ❖ **Monsieur le ministre d'État ;**
- ❖ **Monsieur le ministre des droits de l'homme, de la Formation à la citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République, porte-parole du gouvernement ;**

- ❖ **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**
- ❖ **Excellences Madame et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- ❖ **Monsieur le Coordonnateur du Système des Nations Unies ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
- ❖ **Messieurs les Présidents des groupes parlementaires ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Présidents des commissions permanentes ;**
- ❖ **Honorables Députés et chers collègues ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Chefs de service de l'administration parlementaire ;**

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie solennelle d'ouverture des sessions fait partie des traditions séculaires qui rythment la vie de toute institution parlementaire. Aujourd'hui, deuxième jour du mois de mars, nous avons l'heureuse occasion de procéder à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2021, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution.

Quoique la situation sanitaire actuelle nous oblige à la sobriété, d'éminentes personnalités nous font l'honneur et l'amitié de rehausser, par leur présence, l'éclat de cette cérémonie d'ouverture. Soyez-en remerciées très sincèrement, au nom de la Représentation nationale et en mon nom propre.

**Excellence Madame le Premier ministre ;
Distingués invités ;
Honorables députés et chers collègues ;
Mesdames et Messieurs ;**

Nul n'ignore que nous traversons effectivement une période assez particulière de l'histoire de l'humanité où l'angoisse et la peur du lendemain se sont exacerbées. Les relations humaines sont mises en danger par la nécessité de se protéger et de protéger l'autre.

Ce tableau peu reluisant est un véritable défi pour les dirigeants de nos différentes nations. Mais loin de nous complaire dans les lamentations, nous voulons célébrer le dynamisme de la coopération internationale, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, qui trouve la force de braver l'adversité pour chercher des solutions innovantes.

Je voudrais ici vivement remercier et féliciter l'ensemble du corps diplomatique ainsi que les organisations internationales accrédités dans notre pays qui ont fait montre d'une très grande solidarité et de proximité avec le gouvernement et l'ensemble des institutions dont l'Assemblée nationale.

Excellence Madame le Premier ministre ;

Distingués invités ;

Chers collègues députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Ces difficultés en matière de santé et de ressources cohabitent malheureusement avec des défis sécuritaires. Relativement au défi sécuritaire, notre pays s'est forgé une réputation internationale de par sa participation aux opérations de maintien et de rétablissement de la paix dans la sous-région et au-delà.

Sur ces différents théâtres extérieurs de lutte contre le terrorisme, nos forces de défense et de sécurité ont toujours fait preuve d'engagement et de professionnalisme.

Je saisis cette occasion pour exprimer toute ma compassion et celle de la Représentation nationale aux victimes de la récente attaque d'un contingent togolais.

Excellence Madame le Premier ministre ;

Distingués invités ;

Honorables députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Le contexte particulier de la pandémie a aussi des impacts sur notre diplomatie parlementaire, outil de développement au service de nos populations.

La plupart de nos réunions et sessions statutaires se sont tenues, durant l'intersession, par visioconférences. Sur une note de satisfaction, elles nous ont permis de maintenir, voire de renforcer les positions de notre Assemblée nationale au sein des différents organes de nos institutions parlementaires internationales comme l'Union interparlementaire (UIP), l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), le parlement de la CEDEAO et le Comité interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA).

Toujours au titre de cette diplomatie parlementaire, nous avons reçu, durant l'intersession, la visite d'une délégation du parlement français, dans le cadre d'une mission d'évaluation du Fonds français Muskoka au Togo.

Cette visite nous a permis de poser de nouveaux jalons en vue d'un renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la France, avec un plaidoyer pour la pérennisation de ce Fonds catalytique.

**Excellence Madame le Premier ministre ;
Distingués invités ;
Honorables députés ;
Mesdames et Messieurs ;**

La période de notre intersession n'a pas été de tout repos. Elle nous a permis de rester au contact de nos populations tout en menant des activités de pédagogie politique, notamment les formations et les sensibilisations sur des questions d'intérêt national à l'instar de l'atelier de formation et de dialogue multi-acteurs sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.

Cet atelier nous a permis de disposer d'informations pertinentes afin de contribuer à l'atteinte rapide des progrès vers la faim zéro dans notre pays.

À ce titre, je demeure convaincue que le renforcement des capacités des élus que nous sommes ainsi que la formation continue du personnel de l'administration parlementaire constituent des actions déterminantes en faveur de la performance de notre activité délibérative.

Ces actions continueront de faire partie de nos priorités dans la programmation des activités pertinentes de notre institution.

C'est dans ce sens que nous avons négocié et obtenu des accords de principe pour des formations parlementaires financées par les organes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Dans le même temps, nous poursuivons les discussions, dans le cadre d'un partenariat innovant avec l'ensemble des agences du Système des Nations Unies, pour programmer un cycle de formations sur la modernisation des activités parlementaires. Il s'agit là d'une démarche que je souhaite pérenne et qui je l'espère, suscitera l'adhésion et l'intérêt de tous les collègues.

Excellence Madame le Premier ministre ;
Distingués invités ;
Honorables députés ;
Mesdames et Messieurs ;

La session qui s'ouvre s'annonce tout aussi riche que la précédente. Nos débats et nos travaux convergeront vers ce qui nous ressemble et nous rassemble : l'intérêt supérieur de nos populations et le développement économique de notre pays, dans un climat de paix et de sécurité.

En effet, au cours de la session précédente et malgré la situation sanitaire, le dynamisme des différents organes tels que le bureau de l'Assemblée nationale, la conférence des présidents et l'administration parlementaire a permis d'adopter, avec engagement et responsabilité une large fourchette de lois.

Cette dynamique sera maintenue durant cette nouvelle session afin de tenir avec dextérité notre agenda qui comporte déjà vingt-deux (22) projets de loi. Je souhaite que nous continuions à entretenir des rapports cordiaux, au sein de cet hémicycle. Vivement que nos différences idéologiques et politiques, nécessaires à tout débat démocratique, n'altèrent en rien la valeur de nos relations afin d'adopter les lois dans un mouvement consensuel lorsque l'intérêt national nous le commande.

Je voudrais ici saisir cette occasion solennelle pour exprimer ma profonde reconnaissance à chaque membre du bureau de l'Assemblée nationale, à chaque président de groupe parlementaire, à chaque président et présidente de commission, à chaque collègue député ainsi qu'aux responsables et à

l'ensemble du personnel de notre administration parlementaire.

Dans le même registre, je tiens à souligner la parfaite collaboration qui existe entre notre institution et l'ensemble de l'équipe gouvernementale avec à sa tête Son Excellence Madame Victoire Sidémého Tomegah Dogbé, Premier ministre, Cheffe du Gouvernement de République togolaise tout en préservant le principe sacro-saint de la séparation des pouvoirs. A ce titre, les missions d'information, les commissions d'enquête, les séances de questions au Gouvernement doivent illustrer la contribution du Parlement à l'élaboration de diagnostic et de propositions sur les grands sujets de notre société.

Pour sa part, la Représentation nationale apportera toute sa contribution aux actions gouvernementales visant à traduire dans les faits la vision 2025 du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, qui consiste à bâtir un Togo prospère, où les potentialités de chaque citoyen seront mises à profit et valorisées.

Honorables et chers collègues députés ;

Comme à la session passée, je voudrais nous inviter à œuvrer davantage pour améliorer la performance de notre production législative. C'est pourquoi les réflexions sont en cours afin d'offrir à notre institution une organisation plus efficace et des méthodes de travail plus performantes.

Il s'agira de définir de manière collégiale et dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires, les pistes d'actions qui s'offrent à nous pour :

- Doter les commissions permanentes constituées à l'Assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficacité ;

- Réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs adaptés aux missions de l'institution ;

- Et proposer une gestion et une répartition encore plus moderne de nos espaces de travail.

Il est primordial que tous ensemble nous œuvrions davantage pour une grande qualité de notre production législative, gage de préservation des fondements même de l'État de droit.

Sur ce, Mesdames et Messieurs, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution, je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2021.